

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE

ARRONDISSEMENT DE
VIENNE

Tél. 04 74 54 42 07
mairie-lemottier@wanadoo.fr
www.lemottier.fr

COMMUNE DE LE MOTTIER



CONSEIL MUNICIPAL du lundi 23 juin 2025 - 20h15 Procès-verbal

Date de convocation du conseil municipal : 17 juin 2025
Lieu de la réunion : Salle du conseil – Mairie de Le Mottier

Membres du Conseil	Membres Présents	Membres absents ou Excusés	A donné pouvoir à
RIVARD Isabelle	X		
REYNAUD Françoise	X		
MOYROUD Nicolas	X		
GINET Véronique	X		
PRUDHOMME Julien	X		
BARBIER Sébastien	X		
DARBIGNAC Jean-Philippe	X		
ROUVIERE Yannick	X		
DURAND Anthony			Sébastien Barbier
ALBERT Céline			Julien Prudhomme
CHANVILLARD Karine	X		
ALBERT Etienne			Nicolas Moyroud
DAAS-DINCULESCU Marie-Laure			Karine Chanvillard
BOURY Anne-Lise			RIVARD Isabelle

Secrétaire de séance : GINET Véronique

Les travaux d'entretien des voiries communales seront effectués par l'entreprise GACHET avec une réalisation au point à temps semi manuel.

Devis à hauteur de 15 552 €TTC.

⇒ Accord unanime du conseil municipal

- Marquage au sol de la voirie

L'entretien du marquage au sol des voiries communales en peinture routière sera effectué par l'entreprise CST Signalisation.

Devis à hauteur de 9 282,60 €TTC.

⇒ Accord unanime du conseil municipal

- Main courante à Bocsozel

Projet de pose de garde-corps sur mesure sur le site de Bocsozel, aux abords de la Tour carrée.

→ Devis de la Ferronnerie Des Granges, basée à Izeaux

d'un montant de 15 360 €TTC (12 800 €HT) comprenant fournitures et pose des garde-corps (25 ml) et maçonnerie.

→ Devis de Combe Métal Soudure, basée à Balbins

d'un montant de 5 446 €TTC comprenant la fabrication et la pose de 23 ml de main courante en fer forgé sur poteaux, tous les 1,50m, la peinture Epoxy et les plots béton.

⇒ Accord unanime du conseil municipal pour le devis Combe Métal Soudure

- Clôture du terrain à proximité du groupe scolaire

L'entreprise Espaces Clôture-portails a émis un devis pour la fabrication et la pose d'une clôture en panneaux rigides d'1,80m de haut et d'un portail pivotant à 2 vantaux à hauteur de 12 103,20 €TTC.

⇒ Accord unanime du conseil municipal

- Remplacement du lave-vaisselle de la cantine et réaménagement de l'espace de travail

Le lave-vaisselle de la cantine donne des signes de faiblesse.

Un devis a été émis par l'entreprise Ets PHILIPPE pour une laveuse à porte frontale avec l'option adoucisseur d'eau et travaux de réaménagement de l'espace de travail à hauteur de 3574,02 €TTC.

⇒ Le conseil municipal décide de reporter le projet afin d'étudier de façon plus approfondie le réaménagement de l'espace de travail

Ecole et Périscolaire

- Compte-rendu conseil école du 19 juin

Mme VITALI et Mme MERLIN restent à temps partiel pour l'année scolaire 2025 - 2026.

L'effectif 2025-2026 serait de 72 élèves répartis en trois classes :

- Classe 1, Mme BLASSELLE : 24 PS/MS/GS (10/ 11/ 3)
- Classe 2, Mme MERLIN : 23 GS/CP/CE1 (3/ 11/ 9)
- Classe 3, Mme VITALI : 25 CE2/CM1/CM2 (9/ 7/ 9)

La prochaine rentrée scolaire aura lieu le 1^{er} septembre 2025, à 8h20 pour les MS GS et 8h40 pour les PS.

Le 21 juin 2025 a eu l'accueil des PS avec leurs parents.

Un prochain exercice incendie est prévu avant la fin de l'année scolaire.

Les principaux projets pédagogiques de l'année scolaire se terminent :

- La Comédie musicale « Le Petit prince » avec 2 représentations à la salle des fêtes de Nantoin les 24 et 26 juin 2025 (*participation de la Mairie pour la location de la salle de Nantoin 200€*),
2 cars financés par le Sou des Ecoles pour les répétitions sur place du mardi 24 juin.

**Collecte des Ordures Ménagères :
dernière collecte en porte à porte le 10 juillet 2025 :
information sur les Points d'Apports Volontaires (PAV)**

Dès le lundi 14 Juillet 2025, la commune bénéficiera d'une collecte des déchets en apport volontaire aux 5 points d'apports volontaires qui seront équipés chacun d'une benne de tri emballages, d'une benne de tri verre et d'une benne ordures ménagères.

La collecte des déchets ménagers en porte à porte s'arrêtera le 10 juillet 2025 et se fera grâce aux nouveaux conteneurs gris, installés par Bièvre Isère.

Rappel des cinq emplacements des Points d'Apports Volontaires (PAV) :

- Chemin aux Pierres (aérien),
- Route du Liers vers groupe scolaire (semi-enterré),
- Route de l'Alambic vers Place de la Fontaine (semi-enterré),
- Chemin du Rond-Point (aérien),
- RD 71D en direction de La Côte-Saint-André (aérien).

Information sur la DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie)

La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) est constituée de points d'eau incendie, publics ou privés, susceptibles d'être employés pour alimenter en eau les moyens de lutte contre l'incendie des sapeurs-pompiers.

Un groupe de travail composé d'élus élaborera l'arrêté communal, signé par Mme le Maire, établissant l'actualisation des moyens lutte contre l'incendie de la commune, qui doit être transmis au SDIS 38

**Ressources Humaines :
Information sur la mise en place des Lignes Directrices de Gestion (LDG) et du
RIFSEEP**

Mercredi 4 juin, le groupe de travail s'est retrouvé pour une première réunion sur les LDG.

Ont été abordés le règlement sur les congés payés, le règlement sur le Compte Epargne Temps (CET) et les Absences Spéciales Autorisées (ASA).

Prochaine réunion de travail : mercredi 25 juin.

Travail des commissions

Commission école :

Réunion de travail sur le Règlement de l'accueil de loisirs pour 2025 - 2026.

Questions diverses

Néant